

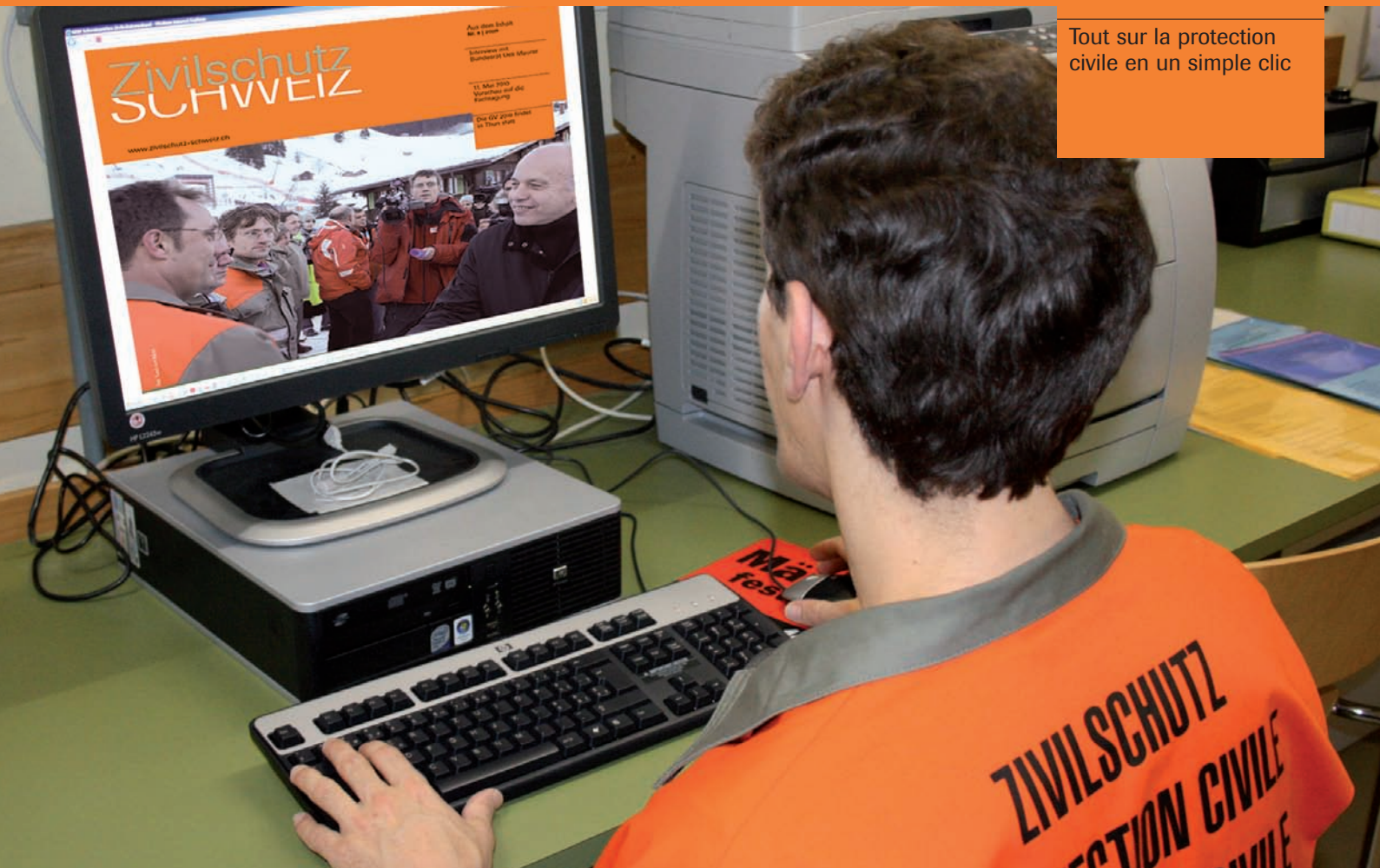
Protection civile SUISSE

Extrait du contenu
No 01 | 2010

www.protectioncivile-suisse.ch

Interview avec
Anton E. Melliger

Tout sur la protection
civile en un simple clic



**“Dix-huit cantons ont signé une lettre d’intention
et entendent accélérer l’acquisition de matériel.”**

Anton E. Melliger, chef de l’Office des affaires militaires et de la protection civile du canton de Zurich



SZSV
FSPC
FSPC

Schweizerischer Zivilschutzverband
Fédération suisse de la protection civile
Federazione svizzera della protezione civile

EDITORIAL

Dans le registre des sigles bien connus, savez-vous ce que peut, entre autres, signifier CSSP en temps de crise? "Connaître suffisamment ses pairs", règle essentielle pour un commandant de la protection civile, surtout dans sa commune, dans son environnement. Quiconque connaît bien ses partenaires, leurs moyens et leurs capacités, est à même de collaborer de façon pragmatique et efficace en toute situation, extraordinaire également. Mais ce principe vaut tout autant au quotidien. A n'en pas douter, si nous autres commandants de la protection civile nous étions rencontrés plus régulièrement ces dix dernières années pour des échanges d'opinion et d'informations lors de séances et de séminaires, certains problèmes ne seraient pas apparus ou auraient pu se résoudre plus tôt et mieux. Je pense notamment au dossier ARGUS, à des engagements de la protection civile en fin de semaine et à l'impossibilité de compensation des jours fériés, aux arrangements et règles du jeu pas toujours très positifs lors d'interventions selon l'art. 27 LPPCi, et aussi à la question non résolue de "l'uniformité du matériel et de l'équipement personnel au sein de la protection civile". Dans le cadre de séminaires, la Commission technique (CT) de la FSPC tente donc régulièrement de mettre en lumière ces "chantiers de la protection civile". Lors du prochain séminaire en mai 2010, nous utiliserons un nouvel instrument: un choix de trois ateliers vous permettra de sélectionner deux thématiques. En groupes de quelque 30 personnes, vous pourrez ainsi discuter avec des représentants de l'OFPP, mais aussi entre vous, de certains problèmes qui vous tiennent à cœur. Je me réjouis de ce rendez-vous "Morat 2", de la présence du conseiller fédéral Ueli Maurer, et surtout de vous rencontrer vous, cadres de la protection civile venus de toute la Suisse.



Gunnar Henning, CT FSPC

"Divers essais de matériel et tests sur le terrain sont en cours"



Dans la protection civile, l'acquisition de matériel nourrit le débat de longue date. Anton E. Melliger, chef de l'Office des affaires militaires et de la protection civile du canton de Zurich, s'est attelé à cette problématique. Et les choses commencent à bouger.

Depuis des années, le dossier de l'acquisition de matériel est en main la Confédération. Tout a commencé en 2004, avec la modification de la loi fédérale. Pouvez-vous nous expliquer brièvement où se situe exactement le problème

En vertu de l'art. 43 de la loi fédérale du 4 octobre 2002 sur la protection de la population et sur la protection civile, la Confédération "est responsable du matériel standardisé". La majorité des cantons en ont déduit que la standardisation, l'acquisition et la livraison (sans frais) incombait – comme auparavant – à la Confédération.

Les cantons et les communes ont donc interprété la loi autrement que la Confédération?

En été 2008 encore, nous nous basions sur notre propre interprétation, jusqu'au moment où l'office fédéral a déclaré sans équivoque qu'aucun financement de la part de la Confédération n'était disponible pour des acquisitions de matériel.

La Confédération n'a donc pas encore élaboré de définition pour le "matériel standardisé". Le manque de fonds est-il seul en cause? Ou faut-il conclure à un manque de volonté?

Ce n'est qu'au Rapport fédéral du printemps 2009 organisé à l'intention des chefs cantonaux de la protection civile que les profils d'exigences pour le domaine "sections d'appui" – pionniers – ont enfin été mis au point en collaboration avec des représentants de l'office fédéral. Le manque de fonds ne saurait donc constituer à lui seul la raison déterminante des retards.

A maintes reprises, vous êtes intervenu auprès de la Confédération. Le canton de Zurich a désormais pris la tête d'une démarche groupée. Quelle est la situation actuelle?

Dix-huit cantons ont signé une lettre d'intention et entendent accélérer et réaliser avec nous l'acquisition de matériel des prochaines années. Nous sommes en train

de définir ensemble les besoins en matériel et en équipements pour toutes les formations, en nous basant sur les différents profils de prestations.

En d'autres termes, il s'agit de définir le matériel dont a besoin la protection civile. Il faut simplement veiller à ce qu'il soit compatible avec le système de milice.

Oui. Dans la plupart des cas, ce qui convient aux entreprises privées peut également servir chez nous. Des questions de principe se posent néanmoins, telles que: avons-nous encore besoin d'outils pneumatiques? Ou bien faut-il passer aux appareils hydrauliques et/ou électriques? Marteau-piqueur et/scie circulaire, carotteuses? Nous clarifions aussi ensemble d'autres questions, par exemple celle du choix entre un équipement personnel identique pour tous, ou différencié par fonction. Chacun a-t-il besoin d'un casque de protection avec visière et protège-ouïe, ou plutôt d'un casque distinct selon la fonction ou l'activité exercée? Entretien, réparation, normes de sécurité, durée de vie et d'usage jouent également un rôle important. Il en va de même de l'élimination correcte du matériel obsolète.

Quels effets ces innovations pourraient-elles avoir sur la formation et les coûts?

Il faudra réviser les documents d'instruction et de cours, et organiser des cours spéciaux (C perf) pour les instructeurs, les cadres et notamment les préposés au matériel. Le cadre quantitatif et des négociations menées avec opiniâtreté doivent permettre de réaliser d'importantes économies au niveau de l'acquisition. On peut aussi imaginer d'acquérir certains appareils en nombre limité et de conclure en complément des contrats-cadres de leasing. Une optimisation supplémentaire des coûts pourrait être obtenue sur ce plan.

Quel est maintenant le calendrier des travaux? Pouvez-vous avancer des



prévisions quant à l'application pratique de l'acquisition standardisée de matériel

Pour l'heure, divers essais de matériel et tests sur le terrain sont en cours. Vers la seconde partie du mois de mars 2010, les chefs des offices cantonaux se réuniront en séance et recevront une nouvelle fois des informations détaillées sur le matériel à acquérir et l'équipement personnel. Il s'agira à cette occasion de prendre des décisions novatrices et concrètes quant au genre d'équipement et aux types d'appareils, c'est-à-dire déterminer l'équipement matériel des formations, adopter les principes et le design des tenues vestimentaires, et approuver le calendrier des acquisitions et ainsi que le modèle de financement. Le lancement des appels d'offres pour les divers articles doit intervenir à la mi-2010, de manière que les acquisitions puissent avoir lieu dans la seconde moitié de l'année. Le concept de réalisation des acquisitions s'étend sur la période de 2011 à 2014.



Anton E. Melliger, chef de l'Office des affaires militaires et de la protection civile du canton de Zurich, né en 1949, marié, deux enfants adultes

Droguiste, maturité, études de théologie, of instr, chef d'office depuis 1989

Loisirs favoris:

Présidence de la commune de Rüti, ZH
Musique, culture et histoire

Assemblée générale 2010 à Thoune

L'organisation de protection civile de Thoune plus se réjouit d'ores et déjà d'accueillir l'assemblée générale de l'année prochaine et souhaite à tous la bienvenue. Les invitations seront envoyées en février, mais nous invitons chacun à prendre note des informations suivantes:

Rencontre des anciens le 22 avril 2010

- Visite du musée du jouet
- Balade à travers la vieille ville
- Apéritif et dîner au Chutziturm

Assemblée générale, le 23 avril 2010

- Accueil des participants autour d'un café-croissants
- Assemblée ordinaire au Burgsaal
- Réception par le Conseil municipal à l'Hôtel de Ville
- Apéritif, offert par la Ville de Thoune
- Repas de midi sur le bateau, offert par la FSPC

Tout sur la protection civile en un simple clic

Bienvenue sur le site Internet de la FSPC

Nous optimisons ensemble la plateforme Internet de la FSPC. Nous mettons en réseau les informations sur des interventions de la protection civile.

Les objectifs d'information de la FSPC dans le domaine virtuel

- Renseigner les membres de la protection civile et un large public sur des activités et faits marquants dans le domaine de la protection civile.
- Permettre aux membres de la FSPC – organisations et associations de protection civile – d'utiliser la plateforme de la fédération à des fins d'information sur des interventions et les activités actuelles de formation et de perfectionnement.
- Créer des liens avec des organisations partenaires de la protection de la population, des offices et autres institutions, pour faciliter l'accès à des informations dans des domaines apparentés.

La FSPC offre désormais un vaste site Internet, simple et fonctionnel, basé sur le système Joomla 1.5, un système de gestion de contenus (CMS) du domaine public, développé par une grande communauté. Les modules souhaitables, par exemple envoi de lettres d'information, boutique en ligne, Intranet – domaine protégé par un

mot de passe et mises à jour sécurisées –, galeries de photos, etc. sont intégrés et n'exigent plus de coûteux développements de notre part.

L'optimisation commune de la plateforme Internet de la FSPC exige:

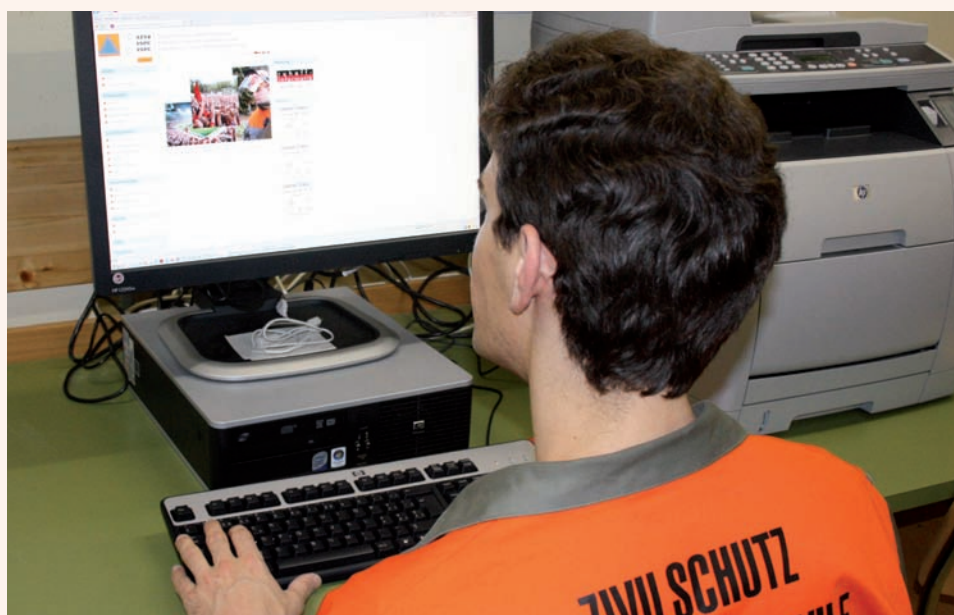
- la mise en réseau des responsables de la communication de la protection civile – organisations et associations de protection civile ainsi que spécialistes du domaine. Prière de bien vouloir communiquer les adresses de courriel et les liens;
- l'inscription de l'adresse rédactionnelle des administrateurs Internet sur la liste de diffusion (mailing list);
- la remise d'informations et d'images sur toute sorte d'activités de la protection civile.

Contacts

Rédaction du site Internet de la FSPC
therese.isenschmid@bluewin.ch
Téléphone: 033 222 15 07

Administrateur du site Internet de la FSPC
philipp.kraehenmann@babs.admin.ch
Téléphone: 031 322 51 79

www.szsv-fspc.ch
www.zivilschutz-schweiz.ch



Le conseiller fédéral Maurer sera présent à Morat

11 mai 2010: Séminaire à l'intention des cadres de la protection civile

Fixé au 11 mai 2010, le séminaire à l'intention des cadres de la protection civile se tiendra au Centre Loewenberg des CFF, à Morat, comme l'année passée. Invité d'honneur, le conseiller fédéral Ueli Maurer s'exprimera durant une heure sur divers sujets, dont notamment le rapport sur la sécurité, l'étape de développement en termes de protection civile, l'importance de la protection civile et le service civil. L'ordre du jour comporte par ailleurs divers thèmes: Intempéries – Analyse des dangers; Intempéries – Systèmes d'alerte; Atelier – Infrastructure, contrôles et formation au sein de la PCi; Pandémie – Service sanitaire de la PCi. Plus informations et programme sur le site: www.szsv-fspc.ch

Clôture des inscriptions au séminaire: 1er mars 2010

Schutz & Rettung Zurich, Cornelia Greif,
case postale, 8036 Zurich
Tél: 044 411 22 29, Fax: 044 411 22 88
cornelia.greif@zuerich.ch
en ligne (page d'accueil SZSV / FSPC):
www.szsv-fspc.ch



Schweizerischer Zivilschutzverband
Fédération suisse de la protection civile
Federazione svizzera della protezione civile

Fédération suisse de la protection civile, cp 4626,
3604 Thoun, Téléphone 0848 976 672 (0848 OPC),
Fax 031 382 21 02, e-mail: kontakt@szsv-fspc.ch
www.szsv-fspc.ch

Adresses des organes, des membres du comité et de la Commission technique: www.szsv-fspc.ch

IMPRESSUM

Editeur Fédération suisse de la protection civile

Agence chilimedia GmbH, Schanzenweg 45
4612 Wangen b. Olten, Téléphone 062 213 93 28
www.chilimedia.ch

Maquette GWD GrafikWebDesign, 4656 Starrkirch-Wil
www.gwdolten.ch

Impression Vetter Druck AG, 3602 Thun
Tirage 4000 exemplaires